

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 23 février 2018
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de Mr J.P. ANDEOL, Maire
Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et absents
Absents : Ivan SICHOU
Excusés : Jean BOURGEOIS à Jérôme FLON
Rudy SYLVESTRE à Matthieu BEGOU
Reymonde BELLE à EYRAUD Michelle
Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 janvier 2018.

1 - Compte administratif M49 et Compte de gestion

Investissement

Dépenses	Prévus :	56 346.70
Réalisé :		30 761.83
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	56 346.70
Réalisé :		45 033.06
Reste à réaliser :		0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	80 527.52
Réalisé :		39 200.48
Reste à réaliser :		0,00
Recettes	Prévus :	80 527.52
Réalisé :		78 917.56
Reste à réaliser :		0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	14 271.23
Fonctionnement :	39 717.08
Résultat global :	53 988.31

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif.
Le compte administratif et le compte de gestion du percepteur sont approuvés à l'unanimité des présents.

2 - Affectation de résultats M49

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	5 739.56
- un excédent reporté de :	33 977.52
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	39 717.08
- un excédent d'investissement de :	14 271.23
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de :	14 271.23

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2017 : EXCÉDENT	39 717.08
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	39 717.08
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	14 271.23

L'affectation de résultat est approuvée à l'unanimité des présents.

3 - Budget primitif M49

Monsieur le maire présente le budget primitif 2018 :

Investissement

Dépenses	:	66 456.23
Recettes	:	66 456.23

Fonctionnement

Dépenses	:	85 767.08
Recettes	:	85 767.08

Le conseil approuve à l'unanimité le budget eau et assainissement 2018 M49.

4 - Subvention 2017 M14

Monsieur le Maire vous présente les demandes de subventions pour l'année 2018 :

- Club intergénération de Beaufort
- Mémoire de la Drôme
- AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaques
- Lysandra de Beaufort pour un montant de 100€
- ALMA Drôme (Contre la maltraitance) de Valence pour un montant de 50€
- Restaurant du cœur à Valence
- Vidéo Val de Drôme de Beaufort
- Les Loupiots de Piegros
- Amicale Laïque Ecole RPI de Piegros
- ADMR à Mirabel

Le conseil après en avoir délibéré décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations pour une somme totale de 800 €, répartie comme indiqué ci-dessous :

➤ Club Intergenerations à Beaufort	50 €
➤ ADMR à Mirabel	200 €
➤ Vidéo Val de Drôme à Beaufort	50 €
➤ Resto du cœur à Valence	100 €
➤ Les loupiots de Piegros	200 €
➤ Amicale laïque Ecole RPI de Piegros	200 €

5 - Restauration cadran église Vaugelas

Monsieur le Maire a présenté 2 devis de l'entreprise LEBRAT : 1 800€ TTC et l'entreprise GENCEL : 2 628€ TTC pour un total de 4 428€ TTC pour la restauration du cadran de l'église.

Les travaux seront soumis lors de la réunion du 9 mars pour la dotation départementale.

Le conseil approuve à l'unanimité.

6 - Restauration pont de Novine

Monsieur le Maire vous présente un devis de l'entreprise LEBRAT : 33 343.20€ TTC pour la restauration du pont de Novine.

Les travaux seront soumis lors de la réunion du 9 mars pour la dotation départementale.

Le conseil approuve à l'unanimité.

7 - CCAS

Comme pour l'année 2016, le CIAS avec les CCAS de Gervanne sye, ont offert un spectacle et un goûter pour les personnes âgées le 04 février 2018 à Beaufort sur Gervanne avec le Groupe SAPHIR.

Le montant pour la commune de Montclar s'élève à 32€.

Le conseil approuve à l'unanimité.

8 - Stations d'épurations convention

La convention avec le département pour le suivi des stations d'épurations est arrivée à terme.

Il faut donc la renouveler pour une durée de 2 ans à compter de l'année 2018.

Le conseil approuve à l'unanimité.

9 - Problème factures d'eau

Nous avons reçu en date du 22/01/2018, un courrier de la perception avec le courrier d'un habitant, nous demandant une révision des factures de l'année 2016 et 2017 relatif à la Loi Warsmann suite aux fuites d'eau.

10 - Projet éolien

Monsieur le Maire a eu une réunion avec l'entreprise RPGLOBAL le 14 février concernant un projet éolien sur la commune. Une carte de la zone d'étude a été présentée.

11 - Questions diverses

Stagiaire : Suite à un dossier de bourse au permis déposé par Mr NARDIN auprès de la CCVD, la commission d'attribution a accepté le dossier en contrepartie de 50h bénévole auprès de la Mairie. Il effectuera ses heures les mercredis après-midi du 21 février au 18 juillet.

Enquête publique Déclaration d'Intérêt Général et la déclaration au titre de la loi sur l'eau : Une enquête publique aura lieu du lundi 12 mars au lundi 16 avril inclus. Le dossier est consultable dans les mairies de permanences.

Rallye Terre du Diois 2018 : Le rallye aura lieu du 15 juin au 17 juin. Le parcours est identique à l'année 2017. Les cartes ont été présentées.

Fin de séance : 20h00

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le vendredi 23 mars 2018.